

**Gérard Bizien**  
**183 rue de la Pompe**  
**75116 Paris**

**Christine DRUESNE**  
**10 Rue Georges Berger**  
**75017 Paris**

**FEDERATION NATIONALE DES TRANSPORTS ROUTIERS (FNTR)**

8, rue Bernard Buffet - PARIS 75017

**Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés**

Exercice clos le 31 décembre 2019

**Gérard Bizien**  
183 rue de la Pompe  
75116 Paris

**Christine DRUESNE**  
10 Rue Georges Berger  
75017 Paris

**FEDERATION NATIONALE DES TRANSPORTS ROUTIERS ( FNTR)**

8, rue Bernard Buffet - PARIS 75017

**Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés**

Exercice clos le 31 décembre 2019

Aux Membres de l'Assemblée Fédérale,

**Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la Fédération relatifs à l'exercice clos le 31 Décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le Trésorier sur la base des éléments disponibles dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

**Fondement de l'opinion**

***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du (des) commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

***Indépendance***

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1<sup>er</sup> Janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

### **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant.

Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

### **Vérification des informations relatives au groupe données dans le rapport de gestion**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêtés des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'assemblée appelée à statuer sur les comptes.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

### **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés**

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la Fédération à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la Fédération ou de cesser son activité.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par Le Trésorier.

### **Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme

significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Fédération.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

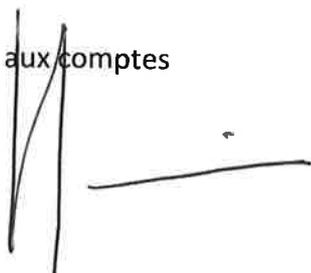
- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;
- concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour

exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

Paris le 21 septembre 2020

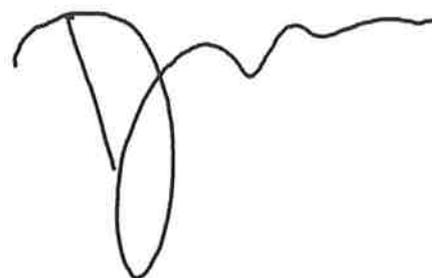
Gérard Bizien

Commissaire aux comptes

Handwritten signature of Gérard Bizien, consisting of a vertical line, a diagonal line, and a horizontal line.

Christine Druésne

Commissaire aux comptes

Handwritten signature of Christine Druésne, featuring a large loop and a wavy horizontal line.

# Groupe FNTR

Comptes annuels consolidés  
Exercice clos le  
31/12/2019

Ce document contient 29 pages

## Sommaire général

Bilan consolidé	3
Compte de résultat consolidé	4
Tableau des flux de trésorerie	5
Variation des capitaux propres consolidés	6
Annexe aux comptes consolidés	7

*Tous les montants sont exprimés en milliers d'euros*

## Bilan consolidé

Actif	Note n°	31/12/2019	31/12/2018
Immobilisations incorporelles	4.1	5	11
Immobilisations corporelles	4.2	224	294
Immobilisations financières	4.3	145	145
<b>Total actif immobilisé</b>		<b>375</b>	<b>450</b>
Stocks et en-cours	4.4	89	82
Clients et comptes rattachés	4.5	994	1 096
Autres créances et comptes de régularisation	4.6	291	303
Disponibilités et VMP	4.8	4 562	3 918
<b>Total actif circulant</b>		<b>5 935</b>	<b>5 399</b>
<b>Total actif</b>		<b>6 310</b>	<b>5 849</b>
Passif	Note n°	31/12/2019	31/12/2018
Capital	4.9	1 956	1 956
Réserves consolidées		2 006	1 865
Résultat consolidé		166	141
<b>Capitaux propres (part du groupe)</b>		<b>4 128</b>	<b>3 962</b>
Intérêts minoritaires		3	3
<b>Capitaux propres totaux</b>		<b>4 132</b>	<b>3 966</b>
<b>Provisions pour risques et charges</b>	<b>4.10</b>	<b>185</b>	<b>240</b>
Emprunts et dettes financières	4.11	28	28
Fournisseurs et comptes rattachés	4.12	1 078	860
Autres dettes d'exploitation	4.12	411	399
Autres dettes et comptes de régularisation	4.12	476	356
<b>Total des dettes</b>		<b>1 993</b>	<b>1 643</b>
<b>Total passif</b>		<b>6 310</b>	<b>5 849</b>

## Compte de résultat consolidé

Compte de résultat	Note n°	31/12/2019	31/12/2018
Chiffres d'affaires	5.1	1 723	1 329
Autres produits d'exploitation	5.2	3 126	3 196
<b>Total des produits d'exploitation</b>		<b>4 849</b>	<b>4 525</b>
Achats consommés matières premières et marchandises		-337	-321
Autres achats et charges externes		-2 059	-1 749
Charges de personnel	5.3	-1 931	-1 911
Impôts et taxes		-61	-51
Dotations aux amortissements et aux provisions	5.4	-278	-177
Autres charges d'exploitation		-102	-153
<b>Total des charges d'exploitation</b>		<b>-4 769</b>	<b>-4 362</b>
<b>Résultat d'exploitation</b>		<b>80</b>	<b>163</b>
Charges financières		-10	-54
Produits financiers		49	16
<b>Résultat financier</b>	5.5	<b>39</b>	<b>-38</b>
<b>Résultat courant des entreprises intégrées</b>		<b>119</b>	<b>125</b>
Charges et produits exceptionnels	5.6	50	-1
Impôts sur les résultats	6.	-3	17
<b>Résultat net des entreprises intégrées</b>		<b>166</b>	<b>141</b>
Quote-part dans les résultats des entreprises mises en équivalence		0	0
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition		0	0
<b>Résultat net de l'ensemble consolidé</b>		<b>166</b>	<b>141</b>
Intérêts minoritaires		0	0
<b>Résultat net (part du groupe)</b>		<b>166</b>	<b>141</b>

# Tableau des flux de trésorerie

TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE		31/12/2019	31/12/2018
<b>OPERATIONS D'EXPLOITATION</b>			
<b>OPERATIONS D'EXPLOITATION</b>	<b>RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE</b>	166	141
	Dérive de résultat + Résultat de dilution		-0
	Dotations aux amortissements et provisions	100	122
	Reprises des amortissements et provisions	-66	-67
	Plus et moins values de cession		
	Impôts différés	1	-1
<b>CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT</b>		<b>202</b>	<b>195</b>
<b>VARIATION DU BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT</b>	<b>Variation des intérêts courus</b>		
	Variations des stocks	-7	16
	Variation des créances d'exploitation	102	-161
	Variation des autres créances	21	0
	Variations des dettes d'exploitation	230	71
	Variations des autres dettes	48	-5
	Charges et produits constatés d'avance	62	94
	Pertes & gains de change		
<b>VARIATION DU BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT</b>		<b>456</b>	<b>15</b>
<b>Flux net de trésorerie lié à l'activité</b>		<b>657</b>	<b>210</b>
<b>OPERATIONS D'INVESTISSEMENT</b>			
<b>OPERATIONS D'INVESTISSEMENT</b>	Décassements / acquisitions immos incorporelles (1)	-3	
	Décassements / acquisitions immos corporelles (1)	-10	-22
	Encaissement / cessions d'immobilisations corporelles et incorp.		
	Subventions d'investissement encaissées		
	Décaissement / acquisitions immos financières		
	Encaissements / cessions immos financières		
	Trésorerie nette sur acquisition/cession de filiales		
<b>Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement</b>		<b>-14</b>	<b>-22</b>
<b>OPERATIONS DE FINANCEMENT</b>			
<b>OPERATIONS DE FINANCEMENT</b>	Augmentations de capital ou apports		
	Dividendes versés aux actionnaires de la mère		
	Dividendes versés aux minoritaires		
	Variations des autres fonds propres		
	Souscriptions d'emprunts (1)		
	Remboursement d'emprunts		
<b>Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement</b>			
<b>VARIATION DE TRESORERIE de l'exercice</b>		<b>644</b>	<b>188</b>
Incidences des variations de taux de change			
<b>TRESORERIE A L'OUVERTURE (*)</b>		<b>3 918</b>	<b>3 730</b>
<b>TRESORERIE A LA CLOTURE (*)</b>		<b>4 561</b>	<b>3 918</b>

## Variation des capitaux propres consolidés

Situation à la clôture	Capital social	Réserves consolidées	Résultat de l'exercice	Total des capitaux propres - part du groupe	Intérêts minoritaires
<b>Solde au 31/12/2017</b>	<b>1 956</b>	<b>1 513</b>	<b>354</b>	<b>3 823</b>	<b>3</b>
Affectation du résultat		354	(354)		
<b>Résultat de l'exercice</b>			<b>141</b>	<b>141</b>	<b>(0)</b>
Dividendes distribués					
Autres variations		(2)		(2)	
<b>Solde au 31/12/2018</b>	<b>1 956</b>	<b>1 865</b>	<b>141</b>	<b>3 962</b>	<b>3</b>
Affectation du résultat		141	(141)		
<b>Résultat de l'exercice</b>			<b>166</b>	<b>166</b>	<b>0</b>
Dividendes distribués					
Autres variations					
<b>Solde au 31/12/2019</b>	<b>1 956</b>	<b>2 006</b>	<b>166</b>	<b>4 128</b>	<b>3</b>

## Annexe aux comptes consolidés

*Tous les montants sont exprimés en milliers d'euros*

## Sommaire de l'annexe aux comptes consolidés

1.	Faits majeurs	10
1.1.	Faits majeurs de l'exercice	10
1.2.	Evènements postérieurs à la clôture	10
2.	Activité(s) et périmètre	11
2.1.	Activité(s)	11
2.2.	Organigramme au 31 décembre 2019	11
2.3.	Entités consolidées	12
2.4.	Entités exclues du périmètre de consolidation	12
2.5.	Changements comptables	12
2.6.	Variations de périmètre	12
2.7.	Changements de méthodes de consolidation	12
2.8.	Acquisitions ou cessions de participations post-clôture	12
3.	Référentiel comptable, modalités de consolidation, méthodes et règles d'évaluation	13
3.1.	Référentiel comptable	13
3.2.	Modalités de consolidation	13
3.2.1.	Méthodes de consolidation	13
3.2.2.	Élimination des opérations intragroupes	13
3.2.3.	Écarts d'acquisition	14
3.2.4.	Dates de clôture des exercices des sociétés consolidées	14
3.3.	Méthodes et règles d'évaluation	14
3.3.1.	Application des méthodes préférentielles	14
3.3.2.	Immobilisations incorporelles	14
3.3.2.1.	<i>Evaluation des immobilisations incorporelles</i>	14
3.3.2.2.	<i>Durées d'amortissement des immobilisations incorporelles</i>	15
3.3.3.	Immobilisations corporelles	15
3.3.4.	Contrats de location-financement	15
3.3.5.	Immobilisations financières	15
3.3.6.	Stocks et travaux en-cours	15
3.3.7.	Créances et dettes	15
3.3.8.	Trésorerie et valeurs mobilières de placement	15
3.3.9.	Impôts sur les bénéfices	15
3.3.10.	Provisions pour risques et charges	16
3.3.11.	Engagements de retraite et prestations assimilés	16
3.3.12.	Distinction entre résultat exceptionnel et résultat courant	16
4.	Notes sur les postes du bilan	17
4.1.	Immobilisations incorporelles (hors écarts d'acquisition)	17
4.2.	Immobilisations corporelles	18
4.3.	Immobilisations financières	19

4.4.	Stocks et en-cours	20
4.5.	Clients et comptes rattachés	20
4.6.	Autres créances et comptes de régularisation	21
4.7.	Dépréciations sur actifs circulants	21
4.8.	Trésorerie active	21
4.9.	Composition du capital social	21
4.10.	Provisions pour risques et charges	22
4.10.1.	Récapitulatif	22
4.11.	Emprunts et dettes financières	22
4.11.1.	Nature et échéances des emprunts et dettes financières	22
4.11.2.	Variation des emprunts et dettes financières	23
4.12.	Fournisseurs et autres dettes	23
<hr/>		
5.	Postes du compte de résultat	24
<hr/>		
5.1.	Ventilation du chiffre d'affaires	24
5.2.	Autres produits d'exploitation	24
5.3.	Charges de personnel	24
5.4.	Dotations aux amortissements et provisions	24
5.5.	Résultat financier	24
5.6.	Résultat exceptionnel	25
<hr/>		
6.	Impôt sur les sociétés	26
<hr/>		
6.1.	Détail des postes du bilan	26
6.2.	Ventilation de l'imposition différée par nature	26
6.3.	Détail de la charge d'impôt sur les sociétés	27
6.4.	Preuve d'impôt	27
<hr/>		
7.	Autres informations	28
<hr/>		
7.1.	Engagements hors bilan	28
7.2.	Effectif moyen	28
7.3.	Honoraires des commissaires aux comptes	28
<hr/>		
8.	Parties liées	29
<hr/>		
8.1.	Entreprises liées	29
8.2.	Dirigeants	29
8.2.1.	Rémunération allouée aux membres des organes d'administration et de direction	29

---

## 1. Faits majeurs

---

### 1.1. Faits majeurs de l'exercice

Néant.

### 1.2. Evènements postérieurs à la clôture

En raison de l'épidémie de coronavirus et des mesures de confinement décidées par le gouvernement à compter du 17 mars, le groupe a réduit son activité de façon partielle.

Dans ce contexte, le groupe met en œuvre les différentes mesures mises à disposition sur le plan réglementaire et financier afin de poursuivre son activité.

## 2. Activité(s) et périmètre

### 2.1. Activité(s)

- FNTR

La FNTR est une Fédération Patronale qui regroupe des entreprises françaises de toutes tailles du secteur du transport routier et de marchandises.

Elle a pour objet la défense des intérêts et de l'image de celles-ci.

- SETR

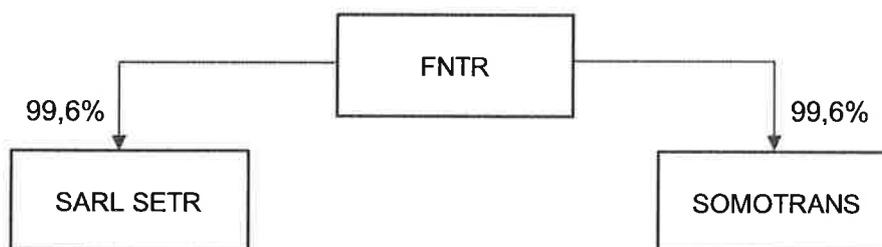
La SETR a pour activité principale la vente de produits et services dans le cadre du secteur routier.

L'activité du groupe s'articule autour de la défense et la promotion des intérêts, de l'image et de la pérennité des entreprises et du secteur du Transport Routier de Marchandises et de la Logistique.

- SOMOTRANS

La société civile de moyens « Société de moyens des organismes de transport - SOMOTRANS » a pour objet exclusif la fourniture à ses membres de tous moyens humains et matériels propres à faciliter leur activité et à améliorer leur gestion, et plus généralement toutes opérations de quelque nature qu'elles soient susceptibles de favoriser la réalisation de son objet.

### 2.2. Organigramme au 31 décembre 2019



## 2.3. Entités consolidées

Les entités incluses dans le périmètre de consolidation sont présentées ci-dessous :

Sociétés et formes juridiques	N° Siren	Sièges sociaux	Méthode de consolidation 31/12/2019	Méthode de consolidation 31/12/2018	% contrôle 31/12/2019	% contrôle 31/12/2018	% intérêt 31/12/2019	% intérêt 31/12/2018
Fédération Nationale des Transports Routiers - Syndicat		6 rue Ampère - 75017 Paris	Société mère	Société mère	Société mère	Société mère	Société mère	Société mère
S.E.T.R. - SARL	54109467	6 rue Ampère - 75017 Paris	Intégration globale	Intégration globale	99,60%	99,60%	99,60%	99,60%
SOMOTRANS - SCM	325 633 425	Centre des transports - ZAC de Valentin - 25480 Miserey-Salines	Intégration globale	Intégration globale	99,60%	99,60%	99,60%	99,60%

## 2.4. Entités exclues du périmètre de consolidation

Néant.

## 2.5. Changements comptables

Aucun changement comptable suffisamment significatif n'est susceptible d'affecter la comparabilité des comptes.

## 2.6. Variations de périmètre

Aucune entrée ou sortie de périmètre n'a eu lieu au cours de l'exercice 2019.

## 2.7. Changements de méthodes de consolidation

Aucun changement de méthode de consolidation en 2019.

## 2.8. Acquisitions ou cessions de participations post-clôture

Néant.

### 3. Référentiel comptable, modalités de consolidation, méthodes et règles d'évaluation

#### 3.1. Référentiel comptable

Les comptes consolidés du Groupe FNTR sont établis conformément aux règles et principes comptables en vigueur en France. Les dispositions du règlement n° 99.02 du Comité de Réglementation Comptable, homologué le 22 juin 1999, et modifié par le règlement du Comité de Réglementation Comptable n°2005-10 sont appliquées.

#### 3.2. Modalités de consolidation

##### 3.2.1. Méthodes de consolidation

La consolidation est réalisée à partir des comptes arrêtés au 31 décembre 2019. Toutes les participations significatives dans lesquelles les sociétés du Groupe FNTR assurent le contrôle exclusif, directement ou indirectement, sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale.

Les sociétés dans lesquelles le contrôle conjoint est exercé sont consolidées selon la méthode de l'intégration proportionnelle.

Celles dans lesquelles le Groupe FNTR exerce une influence notable et détient directement ou indirectement plus de 20% du capital sont mises en équivalence.

Toutes les participations répondant aux critères ci-dessus sont consolidées.

Toutes les transactions importantes entre les sociétés consolidées sont éliminées.

L'intégration globale consiste à :

- intégrer dans les comptes de l'entreprise consolidante les éléments des comptes des entreprises consolidées, après retraitements éventuels ;
- répartir les capitaux propres et le résultat entre les intérêts de l'entreprise consolidante et les intérêts des autres actionnaires ou associés dits "intérêts minoritaires" ;
- éliminer les opérations en comptes entre l'entreprise intégrée globalement et les autres entreprises consolidées.

L'intégration proportionnelle consiste à :

- Intégrer dans les comptes de l'entreprise consolidante la fraction représentative de ses intérêts dans les comptes de l'entreprise consolidée, après retraitements éventuels ; aucun intérêt minoritaire n'est donc constaté ;
- Éliminer les opérations et comptes entre l'entreprise intégrée proportionnellement et les autres entreprises consolidées à hauteur du pourcentage d'intégration de l'entreprise intégrée proportionnellement.

La mise en équivalence consiste à :

- substituer à la valeur comptable des titres détenus, la quote-part des capitaux propres, y compris le résultat de l'exercice déterminé d'après les règles de consolidation ;
- éliminer les profits internes intégrés entre l'entreprise mise en équivalence et les autres entreprises consolidées à hauteur du pourcentage de participation dans l'entreprise mise en équivalence.

##### 3.2.2. Élimination des opérations intragroupes

Conformément à la réglementation, les transactions entre les sociétés intégrées ainsi que les résultats internes entre ces sociétés ont été éliminés dans les comptes consolidés.

### 3.2.3. Ecarts d'acquisition

Conformément aux dispositions réglementaires, les écarts d'acquisition représentent la différence entre :

- le coût d'acquisition des titres de participation ;
- la quote-part de l'entreprise acquéreuse dans l'évaluation totale des actifs et passifs identifiés à la date d'acquisition.

Les écarts d'acquisition positifs sont inscrits à l'actif immobilisé et sont amortis sur une durée reflétant, aussi raisonnablement que possible, les hypothèses retenues et les objectifs fixés lors des acquisitions.

Les écarts d'acquisition négatifs sont inscrits en provisions pour risques et charges et font l'objet de reprises sur une durée évaluée de la même manière que l'écart d'acquisition positif.

### 3.2.4. Dates de clôture des exercices des sociétés consolidées

Les sociétés sont consolidées sur la base de leur bilan arrêté au 31 décembre 2019, d'une durée de 12 mois.

## 3.3. Méthodes et règles d'évaluation

Les principes et méthodes appliqués par le Groupe FNTR sont les suivants :

### 3.3.1. Application des méthodes préférentielles

L'application des méthodes préférentielles du règlement CRC 99-02 est la suivante :

Application des méthodes préférentielles	OUI NON-N/A	Note
Comptabilisation des contrats de location-financement	N/A	
Provisionnement des prestations de retraites et assimilés	OUI	3.3.11
Etalement des frais d'émission et primes de remboursement des emprunts obligataires sur la durée de vie de l'emprunt	N/A	
Comptabilisation en résultat des écarts de conversion actif/passif	N/A	
Comptabilisation à l'avancement des opérations partiellement achevées à la clôture de l'exercice	N/A	

### 3.3.2. Immobilisations incorporelles

#### 3.3.2.1. Evaluation des immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement ou à leur coût de production.

- L'essentiel des immobilisations incorporelles a été reconnu et mis en juste-valeur suite à des acquisitions ;
- Une analyse prenant en considération les cash-flows actuels et futurs attachés aux activités acquises a permis de déterminer les valeurs ;
- Un contrôle de valeur est effectué pour chaque arrêté annuel afin d'estimer les éventuelles dépréciations à constater ;
- L'approche basée sur la méthode des DCF (Discounting Cash Flow) repose sur les plans budgétaires à trois ans et en intégrant une valeur terminale par capitalisation de la dernière année. Les taux d'actualisation et de capitalisation estimés par observation de pratiques usuelles ressortent respectivement à 15% et 15%.

### 3.3.2.2. Durées d'amortissement des immobilisations incorporelles

Les méthodes et durées d'amortissement retenues sont les suivantes :

Immobilisations incorporelles	Méthode	Durée
Logiciels	Linéaire	1 à 3 ans

Le fonds commercial est valorisé à la valeur historique.

### 3.3.3. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement ou à leur coût de production.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

Les principales méthodes d'amortissement et durées d'utilisation retenues sont les suivantes :

Immobilisations corporelles	Méthode	Durée
Terrain	N/A	N/A
Construction	Linéaire	20 ans
Installations techniques, matériel et outillage	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de bureau et informatique	Linéaire	4 à 5 ans
Mobilier de bureau	Linéaire	5 à 10 ans

### 3.3.4. Contrats de location-financement

Aucun contrat de location-financement n'a été souscrit par le Groupe FNTR au 31/12/2018.

### 3.3.5. Immobilisations financières

Ce poste est essentiellement constitué de dépôts et cautionnements versés, n'ayant pas lieu d'être dépréciés.

Par ailleurs, il comprend des titres de participation dans des sociétés non consolidées. Ceux-ci figurent au bilan à leur coût d'acquisition.

Une dépréciation est susceptible d'être constatée lorsque la valeur d'inventaire des participations, prenant entre autre la quote-part d'actif net, devient inférieure à leur coût d'acquisition.

### 3.3.6. Stocks et travaux en-cours

Les stocks de marchandises sont évalués selon la méthode FIFO : « Premier entré, Premier sorti ».

Les produits finis et semi-finis sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et l'ensemble des charges directes.

Une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur d'inventaire des stocks devient inférieure à leur coût d'acquisition.

### 3.3.7. Créances et dettes

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale.

Une dépréciation des créances est pratiquée nominativement lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

### 3.3.8. Trésorerie et valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont évaluées à leur coût d'achat ou de souscription, hors frais accessoires.

Une dépréciation est constituée lorsque le cours de bourse ou la valeur probable de réalisation sont inférieurs à la valeur d'achat.

### 3.3.9. Impôts sur les bénéfices

Conformément aux prescriptions du CRC n°99-02, le groupe comptabilise des impôts différés en cas :

- de différences temporaires entre les valeurs fiscales et comptables des actifs et passifs au bilan consolidé ;
- de crédits d'impôts et de reports déficitaires.

Les impôts différés sont calculés selon la méthode du report variable, en appliquant le

dernier taux d'impôt en vigueur pour chaque société.

Les actifs d'impôts différés ne sont pris en compte que :

- si leur récupération ne dépend pas des résultats futurs ;
- ou si leur récupération est probable par suite de l'existence d'un bénéfice imposable attendu dans un futur proche.

### 3.3.10. Provisions pour risques et charges

Compte tenu de l'activité du groupe, les provisions constatées ont pour objet de couvrir des risques ou litiges à caractère ponctuel ou latent. Ces éléments sont principalement relatifs à des litiges ponctuels ou des impôts différés. Il n'y a pas lieu de constater de provision à caractère récurrent, telle que des garanties données aux clients.

### 3.3.11. Engagements de retraite et prestations assimilés

Le montant des droits, qui seraient acquis par les salariés pour le calcul des indemnités de départ à la retraite, est généralement déterminé en fonction de leur ancienneté et en tenant compte de la probabilité de présence dans l'entreprise à l'âge de la retraite.

L'ensemble de ces coûts est provisionné dans les comptes sociaux et systématiquement pris en compte dans le résultat sur la durée d'activité des salariés.

### 3.3.12. Distinction entre résultat exceptionnel et résultat courant

Le résultat courant est celui provenant des activités dans lesquelles l'entreprise est engagée dans le cadre de ses affaires ainsi que les activités annexes qu'elle assume à titre accessoire ou dans le prolongement de ses activités normales.

Le résultat exceptionnel résulte des événements ou opérations inhabituelles distincts de l'activité et qui ne sont pas censés se reproduire de manière fréquente et régulière.

## 4. Notes sur les postes du bilan

Les tableaux ci-après font partie intégrante des comptes consolidés.

### 4.1. Immobilisations incorporelles (hors écarts d'acquisition)

Montants en K€	31/12/2018	Augmentations	Diminutions	31/12/2019
<b>Valeurs brutes</b>				
Concessions, brevets, marques	197	3	0	200
Fonds de commerce				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes versés				
<b>Total</b>	<b>197</b>	<b>3</b>	<b>0</b>	<b>200</b>
<b>Amortissements</b>				
Concessions, brevets, marques	185	9	0	195
Fonds de commerce				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes versés				
<b>Total</b>	<b>185</b>	<b>9</b>	<b>0</b>	<b>195</b>
<b>Valeurs nettes</b>				
Concessions, brevets, marques	11	(6)		5
Fonds de commerce				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes versés				
<b>Total</b>	<b>11</b>	<b>(6)</b>		<b>5</b>

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur valeur d'acquisition ou de production.

## 4.2. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles figurent au bilan à leur coût d'acquisition ou de production, abstraction faite de toutes charges financières.

Montants en K€	31/12/2018	Augmentations	Diminutions	31/12/2019
<b>Valeurs brutes</b>				
Terrains	18			18
Constructions	272			272
Installations techniques, mat. & out.	0			0
Autres immobilisations corporelles	499	10		509
<b>Total</b>	<b>789</b>	<b>10</b>		<b>799</b>
<b>Amortissements</b>				
Terrains				
Constructions	222	4		226
Installations techniques, mat. & out.	0			0
Autres immobilisations corporelles	273	76		349
<b>Total</b>	<b>495</b>	<b>80</b>		<b>575</b>
<b>Valeurs nettes</b>				
Terrains	18			18
Constructions	50	(4)		46
Installations techniques, mat. & out.				
Autres immobilisations corporelles	226	(65)		161
<b>Total</b>	<b>294</b>	<b>(69)</b>		<b>224</b>

Suite à l'acquisition de la SCM Somotrans en 2011 :

- Un écart d'évaluation a été calculé sur le terrain pour un montant de 4 K€
- Un écart d'évaluation a été calculé sur la construction pour un montant de 77 K€ et est amorti sur 20 ans à compter du 1er janvier 2012.

### 4.3. Immobilisations financières

Montants en K€	31/12/2018	Augmentations	Diminutions	31/12/2019
<b>Valeurs brutes</b>				
Titres de participations	284			284
Créances rattachées à des participations				
Prêts	1			1
Autres immobilisations financières	79			79
<b>Total</b>	<b>364</b>			<b>364</b>
<b>Dépréciation</b>				
Titres de participations	219			219
Créances rattachées à des participations				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
<b>Total</b>	<b>219</b>			<b>219</b>
<b>Valeurs nettes</b>				
Titres de participations	66			66
Créances rattachées à des participations				
Prêts	1			1
Autres immobilisations financières	79			79
<b>Total</b>	<b>145</b>			<b>145</b>

Le poste titres de participation est uniquement composé de sociétés non consolidées compte tenu d'une détention minoritaire sans prise de contrôle.

Une dépréciation est susceptible d'être constatée lorsque la valeur d'inventaire des participations, prenant entre autre la quote-part d'actif net, devient inférieure à leur coût d'acquisition.

#### 4.4. Stocks et en-cours

Les stocks et en-cours se présentent ainsi :

Montants en K€	31/12/2018	Variations	31/12/2019
<b>Valeurs brutes</b>			
Marchandises	113	9	122
<b>Total</b>	<b>113</b>	<b>9</b>	<b>122</b>
<b>Dépréciations</b>			
Marchandises	32	2	34
<b>Total</b>	<b>32</b>	<b>2</b>	<b>34</b>
<b>Valeurs nettes</b>			
Marchandises	82	7	89
<b>Total</b>	<b>82</b>	<b>7</b>	<b>89</b>

Une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur d'inventaire des stocks devient inférieure à leur coût d'acquisition.

#### 4.5. Clients et comptes rattachés

Les créances se décomposent, par échéance, de la manière suivante :

Montants en K€	31/12/2018	Dotations	Reprises	31/12/2019
Dépréciations	279	144	80	343
<b>Total</b>	<b>279</b>	<b>144</b>	<b>80</b>	<b>343</b>

Les créances et dettes sont valorisées à leur valeur nominale.

Méthode de dépréciation des créances : une provision pour dépréciation des créances est pratiquée nominativement lorsque la valeur réalisable est inférieure à la valeur comptable.

Montants en K€	Total brut	Échéances		Dépréciation	Total net
		- 1 an	+ 1 an		
Créances clients et comptes rattachés	1 337	1 337		343	994
<b>Total</b>	<b>1 337</b>	<b>1 337</b>		<b>343</b>	<b>994</b>

## 4.6. Autres créances et comptes de régularisation

Nature	Total brut	Échéances		Dépréciations	Total net 31/12/2019	Total net 31/12/2018
		- 1 an	+ 1 an			
Créances rattachées aux participations						
Autres immobilisations financières	79	31	48		79	79
<b>Total créances immobilisées</b>	<b>79</b>	<b>31</b>	<b>48</b>		<b>79</b>	<b>79</b>
<hr/>						
Avances et acomptes sur commandes	94	94			94	84
Impôts différés actifs	5	5			5	6
Autres créances	29	29			29	61
Charges constatées d'avance	162	162			162	152
<b>Total autres créances d'exploitation</b>	<b>291</b>	<b>291</b>			<b>291</b>	<b>303</b>

Méthode de dépréciation des créances : une provision pour dépréciation des créances est pratiquée nominativement lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

## 4.7. Dépréciations sur actifs circulants

Les dépréciations de l'actif circulant se décomposent selon :

Montants en K€	31/12/2018	Dotations	Reprises	31/12/2019
Dépréciations autres créances d'exploitation	2		2	
<b>Total</b>	<b>2</b>		<b>2</b>	

## 4.8. Trésorerie active

Trésorerie active	Valeur brute comptable	Dépréciations	Valeurs nettes 31/12/2019	Valeurs nettes 31/12/2018
VMP-Equivalent trésorerie	2 387	3	2 384	2 280
Actions propres				
Disponibilités	2 178		2 178	1 638
Instruments financiers				
<b>Total</b>	<b>4 565</b>	<b>3</b>	<b>4 562</b>	<b>3 918</b>

## 4.9. Composition du capital social

Au 31 décembre 2019, le fonds associatif de la Fédération Nationale des Transports Routiers est de 1 956 K€.

## 4.10. Provisions pour risques et charges

### 4.10.1. Récapitulatif

Les provisions pour risques et charges se décomposent de la manière suivante :

Montants en K€	31/12/2018	Dotations	Reprises	31/12/2019
Provisions pour indemnités de départ à la retraite	99		16	83
Provisions pour médailles du travail				
Provisions pour grandes révisions	34	11		46
Provisions pour restructuration				
Provisions pour litiges	175			175
Provisions pour impôts				
Reliquat de congés payés	(68)		50	(118)
Ecart d'acquisition négatifs				
Provisions impôts différés passif				
<b>Total</b>	<b>240</b>	<b>11</b>	<b>66</b>	<b>185</b>

## 4.11. Emprunts et dettes financières

### 4.11.1. Nature et échéances des emprunts et dettes financières

Les dettes financières peuvent être ventilées par échéance de la manière suivante :

Montants en K€	31/12/2018	31/12/2019	< 1 an	1-5 ans	> 5 ans
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit					
Dettes participation salariés					
Emprunts issus de location-financement					
<b>Total emprunts auprès des établis et loc. financements</b>					
Dettes financières diverses	28	28	0		28
<b>Total emprunts et dettes financières diverses</b>	<b>28</b>	<b>28</b>	<b>0</b>		<b>28</b>
Concours bancaires courants	1	0	0		
Intérêts courus non échus					
<b>Total concours bancaires courants et intérêts courus</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>0</b>		
<b>Total emprunts et dettes financières</b>	<b>28</b>	<b>28</b>	<b>0</b>		<b>28</b>

#### 4.11.2. Variation des emprunts et dettes financières

Montants en K€	31/12/2018	Augment.	Diminut.	31/12/2019
<b>Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit</b>				
Dettes participation salariés				
Emprunts issus de location-financement				
<b>Total emprunts auprès des établtis et loc. financements</b>				
Dettes financières diverses	28			28
<b>Total emprunts et dettes financières diverses</b>	<b>28</b>			<b>28</b>
Concours bancaires courants	1		0	0
Intérêts courus non échus				
<b>Total concours bancaires courants et intérêts courus</b>	<b>1</b>		<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Total emprunts et dettes financières</b>	<b>28</b>		<b>0</b>	<b>28</b>

#### 4.12. Fournisseurs et autres dettes

Les autres passifs à court terme comprennent les éléments suivants :

Montants en K€	31/12/2018	31/12/2019	< 1 an	1-5 ans	> 5 ans
Fournisseurs	860	1 078	1 078		
Fournisseurs d'immobilisations					
Avances et acomptes reçus sur commandes	20	26	26		
Dettes fiscales et sociales	379	385	385		
Comptes-courants créditeurs					
Dettes diverses	78	126	126		
Produits constatés d'avance	278	350	350		
<b>Total autres passifs à court terme</b>	<b>1 615</b>	<b>1 965</b>	<b>1 965</b>		

L'ensemble des dettes est d'échéance inférieure à un an.

## 5. Postes du compte de résultat

### 5.1. Ventilation du chiffre d'affaires

Chiffres d'affaires	31/12/2019	%	31/12/2018	%
Ventes de marchandises	381	22%	464	35%
Prestations de services	1 342	78%	866	65%
<b>Total</b>	<b>1 723</b>	<b>100%</b>	<b>1 329</b>	<b>100%</b>

### 5.2. Autres produits d'exploitation

Montants en K€	31/12/2019	31/12/2018
Reprises amort. et prov. d'exploitation	130	209
Autres produits d'exploitation	3 005	2 941
Transferts de charges d'exploitation	(9)	45
<b>Total</b>	<b>3 126</b>	<b>3 196</b>

### 5.3. Charges de personnel

Montants en K€	31/12/2019	31/12/2018
Salaires bruts	1 248	1 242
Charges sociales	683	670
Participation des salariés	0	0
<b>Total</b>	<b>1 931</b>	<b>1 911</b>

### 5.4. Dotations aux amortissements et provisions

Le montant des dotations aux amortissements et aux provisions figurant en résultat d'exploitation peut être détaillé de la manière suivante :

Montants en K€	31/12/2019	31/12/2018
Dotations aux amortissements d'exploitation	89	104
Dotations aux provisions et dépréciations d'exploitation	189	73
<b>Total</b>	<b>278</b>	<b>177</b>

### 5.5. Résultat financier

Le résultat financier se décompose comme suit :

Montants en K€	31/12/2019	31/12/2018
<b>Produits financiers</b>		
Autres produits de participation	5	5
Revenus des créances et VMP	1	2
Gains de change		
Reprises sur provisions et transferts de charges	40	
Produits nets sur cessions de VMP	3	10
Autres produits financiers		
<b>Total</b>	<b>49</b>	<b>16</b>
<b>Charges financières</b>		
Dotations aux provisions	3	37
Intérêts et charges assimilées		
Pertes de change		
Charges nettes sur cessions de VMP	6	17
Autres charges financières		
<b>Total</b>	<b>10</b>	<b>54</b>
<b>Résultat financier</b>	<b>39</b>	<b>(38)</b>

## 5.6. Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel se compose de la manière suivante :

Montants en K€	31/12/2019	31/12/2018
<b>Produits exceptionnels</b>		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	0	0
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Autres produits exceptionnels		
Reprises de provisions exceptionnelles	50	
<b>Total</b>	<b>50</b>	<b>0</b>
<b>Charges exceptionnelles</b>		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	0	1
Dotations exceptionnelles aux amort. et aux provisions		
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>1</b>
<b>Résultat exceptionnel</b>	<b>50</b>	<b>(1)</b>

## 6. Impôt sur les sociétés

### 6.1. Détail des postes du bilan

Montants en K€	31/12/2019	31/12/2018	Variations
Impôts différés actif	5	6	(1)
Impôts différés passif			
<b>Total impôts différés net</b>			<b>(1)</b>
Impact sur les réserves consolidées			
Impact sur le résultat consolidé			(1)
<b>Total impact impôts différés</b>			<b>(1)</b>

### 6.2. Ventilation de l'imposition différée par nature

Impôt différé actif	31/12/2018	Impact réserves	Impact résultat	31/12/2019
Organic & effort construction				
Indemnités de départ à la retraite	6		(1)	5
Compensation IDA/IDP				
<b>Total</b>	<b>6</b>		<b>(1)</b>	<b>5</b>

Impôt différé passif	31/12/2018	Impact réserves	Impact résultat	31/12/2019
Provisions réglementées				
Ecart d'évaluation				
Compensation IDA/IDP				
<b>Total</b>				
<b>Impact sur les réserves consolidées</b>				
<b>Impact sur le résultat consolidé</b>			<b>(1)</b>	

### 6.3. Détail de la charge d'impôt sur les sociétés

Montants en K€	31/12/2019	31/12/2018
Impôt exigible	2	(16)
Impôts différés	1	(1)
<b>Impôts sur les résultats</b>	<b>3</b>	<b>(17)</b>

### 6.4. Preuve d'impôt

Rationalisation de l'impôt	31/12/2019
Résultat net de l'ensemble consolidé	166
<i>Neutralisation des dot. Amorts sur EA</i>	0
<b>Résultat net des sociétés Intégrées</b>	<b>166</b>
Impôts sur les résultats (1)	3
<i>Résultat net avant impôt</i>	169
<Impôt théorique au taux en vigueur, 33,33%> (2)	56
<b>Différence d'impôt (1) - (2)</b>	<b>(53)</b>

Explications	Charges	Produits
Entité non fiscalisée		52
Différences permanentes social		
Différences permanentes consolidation	1	
Ecart taux IS		2
ID non activés s/ déficits de l'exercice		1
Ecart taux ID		0
<b>Total</b>	<b>1</b>	<b>54</b>
<b>Différence nette</b>	<b>(53)</b>	

## 7. Autres informations

### 7.1. Engagements hors bilan

Néant.

### 7.2. Effectif moyen

L'effectif moyen employé par les entreprises intégrées globalement se décompose comme suit :

	31/12/2019	31/12/2018
Cadres et équivalents	14	15
Agents de maîtrise	0	0
Employés	10	9
Ouvriers et apprentis	0	0
<b>Total</b>	<b>24</b>	<b>24</b>

### 7.3. Honoraires des commissaires aux comptes

Les honoraires de commissariat aux comptes s'élèvent à 16 K€ TTC au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2019. Ces honoraires ne comportent pas d'autres honoraires autres que ceux supportés pour le contrôle légal des comptes annuels et consolidés.

---

## 8. Parties liées

---

### 8.1. Entreprises liées

Néant.

### 8.2. Dirigeants

#### 8.2.1. Rémunération allouée aux membres des organes d'administration et de direction

Cette information aboutirait à communiquer un montant individuel.